



Entretien naturalisation & chômage

Par **kamilia rawia**, le **17/07/2021 à 13:10**

BonjourrrrrJ'espère que vous allez bienrrrrJe suis au chômage depuis quelques jours suite à une rupture conventionnelle collective à l'initiative de mon employeur (crise Covid).rrrrJ'ai mon entretien de naturalisation à la préfecture la semaine prochaine, on me demande les 3 derniers bulletins de paie que j'ai.rrrrMa question est la suivante : Pensez-vous qu'il est plus judicieux de parler de la perte de mon emploi durant l'entretien ou d'attendre quelques semaines puis d'envoyer les documents ? (que je n'ai toujours pas puisque c'est tout frais)rrrrLégalement, qu'est ce que je suis tenue de faire ?rrrrMerci pour votre aide

Par **Visiteur**, le **17/07/2021 à 14:25**

Bonjourrrrr"*Légalement, qu'est ce que je suis tenue de faire ?*"rrrrJuridiquement, caché un fait n'est pas une preuve de clarté de votre part.rrrrQuel préjudice craignez vous alors que vous n'y êtes pour rien et que la procédure est collective ?

Par **kamilia rawia**, le **18/07/2021 à 15:32**

BonjourrrrrMerci pour votre réponse,rrrrJe crains que le dossier soit bloqué/retardé pour ça. En fait, je ne compte aucunement mentir à l'agent, et je prévois de lui envoyer tous les documents de mon employeur une fois que je les aurais reçu (vers la fin du mois). Je me demande juste si c'est à moi d'évoquer le sujet puisque la procédure est en-cours, ou si je n'en parle que si la conversation l'évoque.rrrr rrrrMerci encore!